



TARIFS OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Tarifs applicables à partir du 1^{er} juillet 2026

(ml : mètre linéaire)

Marché hebdomadaire		
Abonnés	Trimestre	5 € par ml
Non abonnés	Par jour	1 € par ml
Electricité > à 1Kw (gratuité jusqu'à 1Kw)	Trimestre Par jour	120 € 10 €
Terrasses délivrées à titre personnel non transférable à un tiers	Forfait de 180 € à l'année pour les 10 premiers m ²	8 € par m ² supplémentaire
Manèges, fêtes foraines temporaires, cirques	4.50 € / m ² jusqu'à 20 m linéaires	5.50 € par mètre au-delà de 20 mètres linéaires
Brocantes, foires, marchés nocturnes	/ mètres linéaire / jour	1 €
Salons artisanaux	Par jour	40 €
Commerces ambulants : pour une surface maximale de 10 m ² et une hauteur n'excédant pas 2.5 m, au-delà le tarif est doublé :		
Food truck / camion vente/ pizza /commerce ambulant/ stand alimentaire lors d'une manifestation organisée par la ville	Par jour	30 €
Food truck / camion vente/pizza/ commerce ambulant/ stand alimentaire	Par semaine	
	• Avec électricité	140 €
	• Sans électricité	70 €
	Par mois	
	• Avec électricité	500 €
	• Sans électricité	200 €
Véhicule et stand de vente au déballage (alimentaire, outillage, matelas, vêtements, accessoires, sapins...)	Demi-journée	5 € /ml

Bennes	Par jour	10 €
	Par semaine	40€
Grue de chantier	Par jour	15 €
	Par semaine	50 €
Baraque de chantier et assimilé	A l'unité par mois	150 €
Coffret électrique provisoire de chantier	A l'unité par semaine	7 €
Echafaudage fixe ou mobile	Par mètre linéaire / semaine	4 €
Dépôt de matériaux sur la voie publique (trottoir ou entrée carrossable)	Par m² et par jour	25 €
Déménagement	1 journée	Gratuit
Tournage de film	Par jour	300 € le 1 ^{er} jour 100 € les jours suivants
Tournage des étudiants en école de cinéma	Par jour	Gratuit
Instruction des dossiers		
Forfait d'instruction des dossiers de droits de voirie – exécution des travaux		0 €
Exposition de véhicules neufs ou d'occasions 1 véhicule 10m2 1 cyclo moto 1m2	Par an et par m²	20 €
Taxation d'office pour occupation du domaine public non autorisée / jour après mise en demeure		200 €
Redevance additionnelle en cas de non-respect de l'autorisation délivrée / jour après mise en demeure		70 €